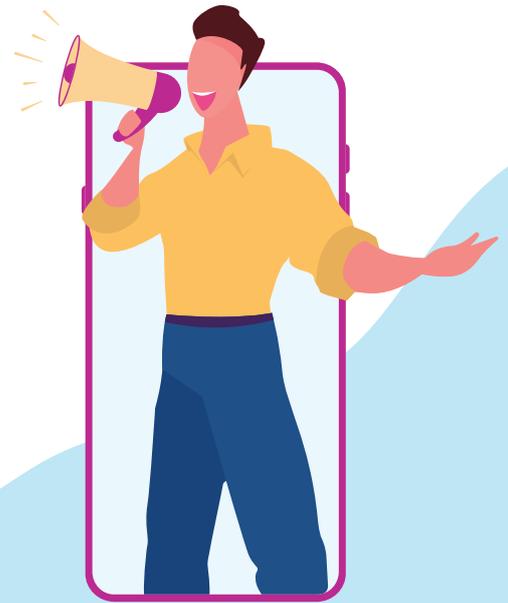


abeille
ASSURANCES

EVOLUTION PER⁽¹⁾

200 € OFFERTS
sous conditions⁽¹⁾

Offre valable du 18 avril 2024 au 24 juillet 2024



Pour une adhésion avec un versement initial de 6 000 € minimum investi en gestion évolutive (cf. article 7 de la Notice Evolution PER) quelle que soit l'orientation de gestion : Prudent Horizon Retraite, Équilibre Horizon Retraite ou Dynamique Horizon Retraite.

L'investissement sur des supports en unités de compte dans le cadre de la gestion évolutive présente un risque de perte en capital*.

Cette offre ne doit pas constituer un élément déterminant de votre choix d'investissement, Assurancevie.com diffusant régulièrement des offres de bienvenue.

Je soussigné(e) _____
souhaite adhérer au contrat d'épargne-retraite Evolution PER et bénéficier de l'offre :

- Je joins ce formulaire au bulletin d'adhésion
- Je joins obligatoirement un RIB au bulletin d'adhésion

Assurancevie.com versera la prime par virement, dans les 60 jours suivant la fin de la période de renonciation, sur le compte bancaire de l'adhérent (compte courant uniquement) _____
(nom de ma banque).

⁽¹⁾Offre valable, sous réserve d'acceptation par Assurancevie.com, dans le cadre d'une première demande d'adhésion au contrat Evolution PER faite par une personne majeure, reçue par Assurancevie.com entre le **18 avril 2024 et le 24 juillet 2024** inclus, la date de réception de la demande d'adhésion complète accompagnée du coupon de l'offre faisant foi.

***L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

Fait à :
Le :

Signature :

Evolution PER est un contrat de groupe ayant pour objet la couverture d'engagements de retraite supplémentaire souscrit par l'APACTE auprès d'Abeille Retraite Professionnelle et commercialisé par Assurancevie.com.

Abeille Retraite Professionnelle Société anonyme au capital de 305 821 820 euros, Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances, dont le siège social est situé 70 avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes, immatriculé au RCS de Nanterre sous le n°833 105 067.

APACTE - Association de promotion des actions pour l'épargne retraite - Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé 13 rue du Moulin Bailly 92270 Bois Colombes.

Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur internet de LUCYA, une société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 478 594351 dont le siège social est situé au 13 rue d'Uzès, 75002, Paris – Tel : 01.45.22.34.29 – www.lucya.com.

Elle est enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 004 394 – www.orias.fr – Conseiller en Investissements Financiers (CIF), membre de la CNCEF et soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Document à caractère publicitaire dépourvu de valeur contractuelle, à jour au 18/04/2024